

Accélération du déploiement de la fibre optique : la filière mobilisée face aux défis de l'emploi et des compétences

Le déploiement de la fibre optique est le grand chantier d'infrastructures de la prochaine décennie ! L'année 2014 aura été marquée par l'accélération du chantier de la fibre. Ce chantier est soutenu par des investissements conséquents, portés essentiellement aujourd'hui par les opérateurs privés (plus de 600 millions d'euros en 2014 dédiés à la fibre pour des investissements annuels de plus 7 milliards d'euros) et demain, conjointement avec les collectivités territoriales.

Les seuils des 4 millions de foyers éligibles et du million d'abonnés au FttH seront atteints ou approchés au 31 décembre 2014. Ce dernier chiffre marque une véritable appétence des consommateurs pour les offres très haut débit.

La filière "fibre optique" (équipementiers, opérateurs de communications électroniques, installateurs électriciens, ...) bénéficie d'une activité soutenue grâce à l'accélération de ce chantier. Les câblers connaissent ainsi une progression de leur activité de 40% en un an, passant d'une production de 4 à plus de 6 millions de km de fibres câblées sur la période, soit environ 100 000 km de câble optique.

Le secteur de l'installation (déploiements horizontaux et verticaux, raccordement abonnés...) est, lui aussi, porteur d'activité avec des besoins estimés à 2 000 emplois à pourvoir par an (pour une mobilisation potentielle à terme de 20 000 emplois). Les enjeux de formation, pour permettre la montée en compétences de la main d'œuvre appelée à intervenir sur la partie terminale des réseaux FttH, deviennent dès lors très importants.

Ainsi, après avoir connu bien des aléas, ce chantier de la fibre optique est aujourd'hui devenu une réalité industrielle et commerciale qu'il faut s'attacher à conforter, en lui garantissant en particulier une grande stabilité réglementaire et normative.

Une filière fibre optique pleinement mobilisée

Initiative interprofessionnelle, **Objectif fibre** a été créée, en 2009, par les **quatre principales fédérations représentatives de la filière de la fibre optique** : la FFIE, la FIEEC, la FFTélécoms et le SERCE, afin de **permettre le déploiement massif et industrialisé de la fibre optique**. Au-delà de ces quatre fédérations, Objectif fibre est une plateforme de travail ouverte aux acteurs concrètement impliqués dans le déploiement de la fibre optique, volontaires pour identifier et lever les freins opérationnels à un déploiement massif, en produisant des outils pratiques d'intérêt multisectoriel (250 personnes ont déjà été mobilisées dans le cadre des travaux de cette plateforme multisectorielle).

Trois priorités ont été ainsi identifiées : les bonnes pratiques professionnelles, la formation et la normalisation et font l'objet d'une production régulière de livrables qui viennent en soutien de tous les acteurs parties prenantes du chantier de la fibre optique (guides pratiques visant à faciliter l'installation d'un réseau FttH dans le bâti, brochures pratiques sur l'offre de formation au FttH et sur les plateaux techniques de formation, fiches métiers, ...).

Objectif fibre atteste de la capacité de mobilisation et de la maturité de toute une filière nationale pour répondre aux enjeux stratégiques de ce chantier.

Des enjeux majeurs en termes d'emplois et de formation dans le secteur de l'installation électrique

Une étude prospective - initiée par la DGEFP avec le concours actif d'Objectif fibre et de l'OPCA de la construction (Constructys) - relative aux besoins potentiels en matière de formation, emplois et compétences a permis de quantifier et de qualifier l'impact du chantier de la fibre optique dans le secteur de l'installation électrique.

Cette étude, réalisée par les cabinets Ambroise Bouteille et IDATE, a notamment permis de développer plusieurs indicateurs estimant, **les volumes d'emplois à mobiliser, les recrutements associés et les enjeux en termes de formation pour accompagner la montée en compétences de la main d'œuvre. D'ici à 2022, 20 000 emplois (équivalents temps plein) pourraient être ainsi mobilisés pour assurer le déploiement de la fibre dans le bâti (immeubles et maisons individuelles).**

C'est dans ce cadre que **s'inscrit la participation d'Objectif fibre et du SERCE à l'opération « Beau travail ! »,** initiée par le MEDEF et visant à promouvoir les métiers où il existe des opportunités d'emploi. Un programme court sur le métier d'installateur de fibre optique a ainsi été réalisé et diffusé sur les chaînes de France Télévisions : des besoins à hauteur de 2 000 emplois mobilisables par an sont d'ores et déjà identifiés par le secteur de l'installation électrique ouvrant des perspectives à de nombreux jeunes ou demandeurs d'emploi.

Les enjeux associés en termes de formation sont également très importants. L'installation de la fibre optique nécessite en effet une formation adaptée en fonction du parcours de chacun (un potentiel de 31 000 actions de formation a été ainsi identifié, par l'étude prospective, dans le secteur de l'installation électrique). C'est la raison pour laquelle Objectif fibre a initié, dès 2013, **une démarche de référencement des centres de formation aux métiers du déploiement et de la maintenance de réseaux FttH visant à accompagner la mise en place d'une offre de formation structurée et adaptée.** Neuf centres sont aujourd'hui référencés par la filière et pleinement opérationnels pour accompagner les besoins des entreprises et de tous les acteurs du déploiement.

Une dynamique qui doit être soutenue par une grande stabilité réglementaire et normative

Le chantier de la fibre optique connaît une réelle dynamique **qui reste toutefois soumise à une stabilité réglementaire et normative. C'est un point capital de la confiance pour permettre des investissements de long terme** (la durée moyenne d'amortissement des capitaux investis dans les télécoms est de 23 ans). La filière est ainsi actuellement très attentive à la stabilité du cadre normatif applicable au secteur de la construction (norme NF C 15-100), qui a permis l'équipement d'un très grand nombre de logements neufs en réseaux de communications électroniques à très haut débit. Ces dispositions permettent ainsi de relayer l'effort des acteurs du déploiement par un pré-équipement optique adapté et pérenne des logements et des immeubles neufs.

Ce chantier nécessite également de veiller à **l'homogénéité et à la standardisation des réseaux FttH.** Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, compte tenu de l'action coordonnée des acteurs privés (opérateurs) et publics (collectivités territoriales) pour assurer le déploiement de la fibre optique sur la majeure partie du territoire national, il est ainsi essentiel que **ces réseaux FttH obéissent à un certain nombre de règles communes d'architecture et d'ingénierie qui leur permettent d'être parfaitement interopérables, évolutifs et pleinement compatibles avec les attentes des utilisateurs.** Il s'agit d'un élément très important qui conditionnera naturellement l'adhésion future des opérateurs privés aux réseaux d'initiative publique.

C'est également dans cet esprit que sont conduits les travaux d'Objectif fibre afin de faire en sorte que le déploiement du réseau du XXIème siècle réponde tout à la fois à des enjeux de qualité, de pérennité et d'exploitabilité indispensables pour être à la hauteur d'un investissement de près de 20 milliards d'euros nécessaire au déploiement d'une infrastructure de nouvelle génération.

A propos de...

Objectif fibre : une initiative des acteurs de la filière fibre optique en faveur d'un déploiement massif en France

Initiée en 2009 par la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication), la FFIE (Fédération Française des entreprises de génie électrique et énergétique), la FFTélécoms (Fédération Française des Télécoms) et le SERCE (Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique), Objectif fibre est une plateforme de travail ouverte aux acteurs concrètement impliqués dans le déploiement de la fibre optique (équipementiers, opérateurs de communications électroniques, installateurs électriques, ...), volontaires pour identifier et lever les freins opérationnels à un déploiement massif, en produisant des outils pratiques d'intérêt multisectoriel.

Objectif fibre œuvre autour d'enjeux majeurs tels que les bonnes pratiques professionnelles, la formation ou encore la normalisation. Initiative interprofessionnelle, Objectif Fibre atteste de la capacité de mobilisation de toute une filière nationale afin de permettre le déploiement massif et industrialisé de la fibre optique.

objectif-fibre.fr

Contacts presse

Pierre-Yves Lavallade

Objectif fibre

06 66 07 84 32

pylavallade@fftelecoms.org

Marielle Mourgues

SERCE

01 47 20 69 45

m.mourgues@serce.fr